



CLINIQUE AREDA

Quelles activités pouvons-nous encore maintenir ?

Nous appliquons la décision du Conseil fédéral du 16.03.2020.

Nous maintenons notre service d'urgence 24H/24, 7J/7, téléphone : 0900 00 55 00

La clinique vétérinaire AREDA continue d'assurer les soins de base, les traitements nécessaires et les soins en urgence en clinique ainsi qu'en visite extérieure.

Nous maintenons la vente de médicaments et des compléments alimentaires. Il est cependant obligatoire d'annoncer votre visite en avance et de respecter le protocole sanitaire en restant dans votre voiture. Les horaires pour le retrait de médicaments ou l'achat de compléments alimentaires sont récalés du lundi au vendredi 07H30 à 12H00.

« La liste indicative des actes relatifs aux équidés est susceptible d'évoluer à la lumière de l'évolution de la situation sanitaire. Elle est établie selon les préconisations des organisations professionnelles vétérinaires. »

ACTES NE POUVANT PAS ÊTRE DIFFÉRÉS

- Colique
- Arthrite septique
- Plaie délabrante
- Plaie avec suspicion d'atteinte de structure à impact vital
- Vaccination grippe rhinopneumonie
- Cheval avec hyperthermie
- Lymphangite
- Ophtalmologie : ulcère, uvéite, plaie, ...
- Suspicion de gourme
- Myosite
- Choc allergique
- Fourbure aigüe ou d'évolution péjorative
- Boiterie avec suppression d'appui
- Dentisterie d'urgence
- Obstétrique et suites obstétricales, surveillance de poulinage
- Troubles respiratoires sérieux
- Epistaxis
- Néonatalogie
- Fracture
- Arthroscopie pour inflammation articulaire aigüe

ACTES DEVANT ÊTRE DIFFÉRÉS

- Visite sanitaire, bilan sanitaire et autre bilan d'élevage
- Atteinte dermatologique sans pronostic vital engagé, ou chronique, ou sans risque contagieux important
- Castration, Arthroscopie de convenance qui peut être différée
- Examen de visite d'achat
- Médecine sportive et traitement orthopédique d'entretien
- Boiterie sans suppression d'appui ou chronique stable
- Dentisterie d'entretien y compris dents de loup
- Fasciathérapie, ostéopathie

Pour tout renseignement, veuillez contacter notre secrétariat (merci d'avance pour votre patience en cas d'attente téléphonique).

Dans quelles situations le vétérinaire peut-il se déplacer à mon écurie ?

La clinique vétérinaire AREDA continue d'assurer les soins de base, les traitements nécessaires et les soins en urgence en clinique ainsi qu'en visite extérieure. Les vétérinaires ont accès aux établissements et écuries. Nous prendrons contact avec le propriétaire afin de préciser les mesures sanitaires à respecter.



CLINIQUE AREDA

Est-ce que je peux venir rendre visite à mon cheval hospitalisé en clinique ?

Les visites des chevaux hospitalisés ne sont pas autorisées (uniquement pour des situations exceptionnelles. Des nouvelles vous seront données régulièrement par téléphone ou email.

Est-ce que le virus est transmissible de l'animal à l'humain ?

Pour l'instant, il n'existe aucune preuve scientifique de transmission directe de la maladie de l'animal vers l'homme. L'OMS n'a recensé aucun cas de transmission d'équidé, de chien ou de chat vers l'homme. Cependant, nous vous conseillons de rester informé de l'évolution de la situation au travers de sources fiables (en annexe).

« Selon le docteur Thierry Bedossa, si un humain contaminé peut faire entrer le covid-19 dans l'organisme de son chat, chien, équidé, l'animal ne sera pourtant pas touché et ne développera pas la maladie. Il sera simplement porteur. Cela ne signifie pas pour autant qu'il pourra transmettre le virus à son tour, via sa salive, par exemple.

En revanche, il est tout à fait possible que des gouttelettes de salive d'une personne infectée atterrissent sur le pelage de votre animal. Le problème n'est pas l'animal en lui-même, mais le maître malade. »

Il est impératif de bien se laver les mains avant et après avoir caressé votre cheval ou tout animal d'une tierce personne. Nous vous recommandons clairement de ne pas caresser les animaux des propriétaires à risque (personnes âgées, etc.) pour leur propre protection.

Pourquoi les animaux ne sont-ils pas touchés par le Covid-19 ?

Pour le moment aucune publications sérieuses scientifiques ne donnent réponse à cette question.

Garder un comportement responsable

L'épidémie de coronavirus est à prendre très au sérieux. Cependant, il ne sert à rien de tomber dans la psychose en ce qui concerne nos animaux domestiques. Si votre équidé vous semble malade, prenez contact avec votre vétérinaire et prenez soin de votre animal !

Liens fiables :

OFSP : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/haeufig-gestellte-fragen.html>

OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

CORONA UNISANTE : <https://coronavirus.unisante.ch/>

Ordonnance 2 COVIC-19 : https://www.fnch.ch/fr/Cheval/Actualites/Toutes-les-news-1/Recommandation-et-mesures-de-la-FSSE-au-regard-de-l-epidemie-de-Covid-19.html?fbclid=IwAR2d2WMnE7WsJHL4v6PNqmpYxkkxfRjxkpENTstelWtPF5_fSr1bSqowpcE

GSTSVS : <https://www.gstsvs.ch/>

SVP-FSSE : Informations concernant les manifestations sportives, écoles d'équitation, etc. :

https://www.fnch.ch/fr/Cheval/Actualites/Toutes-les-news-1/Recommandation-et-mesures-de-la-FSSE-au-regard-de-l-epidemie-de-Covid-19.html?fbclid=IwAR2d2WMnE7WsJHL4v6PNqmpYxkkxfRjxkpENTstelWtPF5_fSr1bSqowpcE